Entretien avec Michel Fayad – Frères musulmans : Pourquoi l'Égypte désigne-t-elle des organisations européennes comme terroristes ?

Par Roland Lombardi / 17.11.2026



Réalisation Le Lab Le Diplo

Le 10 novembre 2026, la justice égyptienne a inscrit 35 organisations et 36 personnes sur ses listes nationales du terrorisme pour cinq ans. Parmi les structures visées figurent Musulmans de France, le Conseil des musulmans d'Europe et plusieurs associations implantées sur le continent. Cette décision, qui ne s'applique pas automatiquement en droit français ou européen, relance le débat sur les réseaux liés aux Frères musulmans, leur influence et les réponses des États. Elle intervient dans un contexte paradoxal : alors que plusieurs pays du Moyen-Orient répriment la confrérie, son implantation et son influence en Europe font l'objet de controverses

politiques et juridiques.

Analyste politique et géopolitique, spécialiste du Moyen-Orient, Michel Fayad s'est récemment exprimé dans Atlantico sur le contraste entre le recul de l'islam politique dans plusieurs pays de la région et sa présence en Europe. Pour *Le Diplomate*, il revient sur la portée de la décision égyptienne, les mécanismes d'influence de la mouvance frériste et les choix auxquels sont confrontées les démocraties européennes.

Propos recueillis par Roland Lombardi

Le Diplomate : Le 10 novembre, un tribunal égyptien a inscrit 35 organisations, dont Musulmans de France et le Conseil des musulmans d'Europe, sur les listes nationales du terrorisme. Que reprochent précisément les autorités du Caire à ces structures, et que révèle cette décision de leur stratégie contre les Frères musulmans ?

Michel Fayad : La décision du 10 novembre 2026 s'inscrit dans une stratégie de long terme. Au lendemain de l'inscription permanente des Frères musulmans sur la liste égyptienne des entités terroristes, un tribunal pénal du Caire a inscrit pour cinq ans 35 organisations et 36 personnes, parmi lesquelles figurent Musulmans de France, le Conseil des musulmans d'Europe, le Conseil européen de la fatwa et de la recherche, ainsi que l'Institut européen des sciences humaines.

Le Caire ne détaille pas, dans les comptes rendus publics, les griefs précis imputés à chaque structure. Ce qu'il affirme, c'est que ces organisations appartiennent à l'infrastructure idéologique et organisationnelle de la confrérie. Pour le régime égyptien, qui a vécu l'expérience du pouvoir frériste en 2012-2013, la confrérie ne disparaît pas quand on la réprime sur un territoire : elle se redéploie. L'Europe est perçue comme l'un des espaces de ce redéploiement.

Cette décision relève exclusivement du droit égyptien. Elle n'a pas d'effet automatique en France ni au niveau européen. Elle révèle cependant une lecture stratégique : le Caire refuse que ce qu'il considère comme son principal adversaire idéologique dispose d'un espace de reconstitution hors de sa portée.

Dans votre récent entretien à Atlantico, vous évoquez un paradoxe : l'islam politique reculerait au Moyen-Orient tout en gagnant du terrain en Europe. Comment expliquez-vous cette évolution apparemment contradictoire ? Quels faits permettent aujourd'hui d'en mesurer l'ampleur ?

Le paradoxe doit être formulé avec précision. Ce qui recule dans plusieurs sociétés moyen-orientales, ce n'est pas l'islam politique dans son ensemble, mais la crédibilité politique de certains de ses modèles après qu'ils ont exercé le pouvoir. En Égypte, l'expérience des Frères a été brève et décevante. En Iran, le régime théocratique a perdu

une part significative de sa légitimité populaire.

Dans plusieurs pays, les données d'opinion (Mansoor Moaddel, Arab Barometer, GAMAAN, KONDA) indiquent une baisse de la confiance envers les partis ou les régimes qui placent la religion au centre de l'ordre politique, et une progression des aspirations à la séparation du religieux et du politique.

Cela ne signifie pas un basculement uniforme vers la laïcité, ni un recul de la religiosité personnelle. Et cela n'efface pas d'autres dynamiques : la Turquie s'islamise au niveau de l'État, la Syrie post-Assad est islamiste sunnite, et la chute éventuelle de l'axe iranien pourrait libérer des énergies sunnites plutôt que les éteindre notamment en Irak.

En Europe, la situation est différente. L'islamisme n'y a pas gouverné ces dernières décennies. Il n'a pas eu à rendre de comptes sur ses résultats. Il se présente comme une identité de résistance et une offre de sens. L'étude Ifop de 2025 (terrain août-septembre) montre que 42 % des musulmans de moins de 25 ans adhèrent à tout ou partie des positions islamistes. Ces chiffres ne désignent pas des ennemis ; ils signalent un gradient générationnel qui, en Europe, va dans le sens inverse de celui observé au Caire ou à Téhéran. Là-bas, l'islamisme a été le pouvoir et il a déçu. Ici, il reste encore, pour une partie des jeunes, une promesse.

L'Égypte considère les Frères musulmans comme une menace majeure pour son ordre politique, tandis que les États européens appliquent des qualifications juridiques différentes. Cette divergence relève-t-elle surtout d'une appréciation différente du risque, de la nature des régimes ou des exigences de l'État de droit ?

Elle relève des trois. L'Égypte traite les Frères comme une menace existentielle pour l'ordre politique, au prix d'une dictature militaire qui sert de verrou. Les démocraties européennes exigent des preuves individualisées et respectent des garanties procédurales strictes. Cette exigence est légitime. Elle devient cependant insuffisante si elle conduit à ne considérer comme dangereux que ce qui produit de la violence immédiate.

Les Frères ne fonctionnent pas selon le modèle djihadiste. Leur stratégie historique privilégie l'influence progressive, la formation de cadres, le double discours et l'insertion dans les institutions. Croire qu'un mouvement n'est dangereux que s'il pose des bombes est une illusion.

Mais une démocratie ne peut pas non plus transformer une opinion religieuse conservatrice ou une activité associative en présomption de culpabilité. La difficulté est précisément là : combattre une entreprise politique antidémocratique sans renoncer aux principes qui fondent la légitimité de l'État de droit.

Le financement des associations, la formation religieuse et les réseaux transnationaux sont régulièrement évoqués dans les débats sur l'influence frériste. Que sait-on réellement des circuits financiers et organisationnels entre le Moyen-

Orient et l'Europe ? Quels mécanismes de contrôle seraient les plus efficaces ?

On dispose d'éléments documentés, mais pas d'une cartographie complète et transparente. Des financements qataris ont été identifiés vers certaines structures. La Diyanet, administration religieuse de l'État turc, finance et encadre un réseau de mosquées en Europe ; ses liens avec les Frères existent via certaines ONG, mais elle n'est pas elle-même une structure frériste. Des financements saoudiens anciens ont laissé des traces durables. Ces réalités ne se confondent pas : un financement étranger n'établit pas automatiquement une affiliation idéologique.

Les mécanismes de contrôle les plus efficaces reposent sur la transparence. Publication des comptes, identification des bénéficiaires effectifs, traçabilité des dons et des conventions de partenariat, contrôle des programmes de formation dans le respect des libertés académiques et religieuses. Le décret du 3 septembre 2025 sur l'IESH a montré que l'outil administratif existe : le gouvernement a retenu des motifs précis liés à des enseignements et publications considérés comme constitutifs de provocations à la discrimination, à la haine et à la violence. Ces instruments doivent être utilisés de manière individualisée et proportionnée.

En France, le débat porte notamment sur Musulmans de France, anciennement UOIF, et sur les formes d'influence de l'islam politique dans la vie associative, éducative ou cultuelle. Comment distinguer une activité religieuse légitime d'une stratégie politique d'entrisme, sans amalgamer les musulmans de France avec les mouvements islamistes ?

Le critère n'est pas la conviction religieuse, même conservatrice. C'est l'ensemble des méthodes, des objectifs et des comportements observables. Une activité religieuse légitime s'exerce dans le cadre des libertés fondamentales. Une stratégie d'entrisme se caractérise par des tentatives documentées de prise de contrôle d'associations, des consignes idéologiques internes, des pressions sur ceux qui s'écartent de certaines normes, des liens organisationnels établis et une volonté de transformer progressivement les règles communes.

Le double discours n'est pas une preuve en soi ; il devient pertinent lorsqu'il est documenté par des sources internes, des témoignages d'anciens militants ou des contenus pédagogiques. Les musulmans qui refusent l'islamisme politique sont les premiers concernés par ces pressions. Ils sont aussi les alliés naturels de la République. Les confondre avec les réseaux qui portent un projet politique de transformation des normes est une erreur grave, et c'est précisément ce que ces réseaux recherchent.

L'Union européenne ne reprend pas automatiquement les désignations égyptiennes. Quelles preuves et quelles procédures seraient nécessaires pour envisager des sanctions ciblées contre certaines structures ? Les dispositifs français et européens actuels vous paraissent-ils adaptés ?

Pour une inscription sur la liste terroriste de l'Union européenne, fondée sur la position commune 2001/931, il faut une décision préalable d'une autorité compétente et un vote à l'unanimité du Conseil. C'est une procédure lourde, et c'est normal. Elle ne peut pas reposer sur une simple appréciation politique.

Au niveau national, la France dispose d'outils : dissolution administrative (encadrée par des motifs légaux précis), contrôle des financements, mesures de police administrative. Ces instruments existent. Leur efficacité dépend de la capacité à produire des preuves individualisées, à respecter le contrôle du juge, et à ne pas transformer la lutte contre l'islamisme politique en entreprise de suspicion généralisée. Le manque principal n'est pas l'absence d'instruments juridiques. C'est le manque de clarté politique sur la nature de la menace et sur les moyens proportionnés d'y répondre.

Vous avez également abordé ces enjeux dans vos travaux et votre livre. En quoi l'histoire des Frères musulmans et leurs relations avec les pouvoirs du Moyen-Orient éclairent-elles leur implantation européenne ? Les États européens ont-ils sous-estimé cette dimension géopolitique ?

Les Frères sont nés en 1928 avec un projet politique clair. Ils ont toujours combiné ambition nationale et réseau transnational. Les vagues de répression (sous Nasser, puis après 2013) ont conduit une partie de leurs cadres et de leurs réseaux vers le Golfe, la Turquie et, progressivement, l'Europe. L'Europe n'a jamais été le seul espace de repli, mais elle est devenue un espace important de formation, de financement et de projection.

Les États européens ont parfois traité ces réseaux comme des interlocuteurs communautaires ou des partenaires dans la gestion du culte, sans toujours mesurer leur insertion dans des rapports de force géopolitiques. Cette sous-estimation n'est pas de la naïveté pure. Elle résulte d'une lecture qui a privilégié les questions d'intégration et de cohésion sociale au détriment de la dimension idéologique et internationale. La décision égyptienne de 2026 et le rapport français de 2025 rappellent que cette dimension existe.

Enfin, quelle réponse la France et ses partenaires devraient-ils apporter à la décision égyptienne ? Entre coopération en matière de renseignement, transparence des financements, protection des libertés fondamentales et lutte contre les projets antidémocratiques, où placer les priorités ?

Je ne demande pas à la France de recopier le verdict du Caire. Je lui demande d'avoir le courage d'écrire le sien.

Les priorités sont claires. Premièrement, renforcer la coopération en matière de renseignement avec les États qui ont une expérience concrète de la confrérie, tout en maintenant une distance critique sur la nature de ces régimes. Deuxièmement, imposer une transparence réelle sur les financements étrangers et les bénéficiaires effectifs. Troisièmement, appliquer avec constance les instruments juridiques existants (dissolutions, contrôles, mesures proportionnées) sur la base de preuves individualisées.

Quatrièmement, protéger les libertés fondamentales et refuser l'amalgame. Enfin, associer pleinement ceux, parmi les musulmans de France, qui refusent l'islamisme politique et qui en subissent les pressions.

Le phénomène est transnational. Une politique strictement française serait insuffisante. Il faut un échange structuré de renseignements entre services européens, une harmonisation des règles de transparence financière, et une coordination des autorités chargées du contrôle des associations et des établissements de formation. Le Caire a rendu son verdict. À nous d'avoir enfin le courage d'écrire le nôtre.

#Terrorisme, #FrèresMusulmans, #Égypte, #MusulmansDeFrance, #ConseilDesMusulmansDEurope, #IslamPolitique, #InfluenceIslamiste, #Renseignement, #CoopérationEuropéenne, #TransparenceFinancière, #LibertésFondamentales, #RéseauxTransnationaux, #FinancementsÉtrangers, #DémocratiesEuropéennes, #Islamisme, #Confrérie, #MoyenOrient, #Europe, #RéseauxIslamistes, #ÉtatDeDroit, #CoopérationInternationale, #RenseignementEuropéen, #MusulmansEnEurope, #InfluencePolitique, #RéseauxTerroristes, #LutteContreLeTerrorisme, #PolitiqueEuropéenne, #IslamismeEnEurope

Roland Lombardi

Roland Lombardi est docteur en Histoire, géopolitologue, spécialiste du Moyen-Orient et des questions de sécurité et de défense. Fondateur et directeur de la publication du Diplomate.

Il est chargé de cours au DEMO – Département des Études du Moyen-Orient – d'Aix Marseille Université et enseigne la géopolitique à Excelia Business School de La Rochelle.

Il est régulièrement sollicité par les médias du monde arabe. Il est également chroniqueur international pour *Al Ain*. Il est l'auteur de nombreux articles académiques de référence notamment : « *Israël et la nouvelle donne géopolitique au Moyen-Orient : quelles nouvelles menaces et quelles perspectives ?* » in Enjeux géostratégiques au Moyen-Orient, Études Internationales, HEI – Université de Laval (Canada), VOLUME XLVII, Nos 2-3, Avril 2017, « *Crise du Qatar : et si les véritables raisons étaient ailleurs ?* », Les Cahiers de l'Orient, vol. 128, no. 4, 2017, « *L'Égypte de Sissi : recul ou reconquête régionale ?* » (p.158), in La Méditerranée stratégique – Laboratoire de la mondialisation, Revue de la Défense Nationale, Été 2019, n°822 sous la direction de Pascal Ausseur et Pierre Razoux, « *Ambitions égyptiennes et israéliennes en Méditerranée orientale* », Revue Conflits, N° 31, janvier-février 2021 et « *Les errances de la politique de la France en Libye* », Confluences Méditerranée, vol. 118, no. 3, 2021, pp. 89-104. Il est l'auteur d'*Israël au secours de l'Algérie française, l'État hébreu et la guerre d'Algérie : 1954-*

1962 (Éditions Prolégomènes, 2009, réédité en 2015, 146 p.). Co-auteur de *La guerre d'Algérie revisitée. Nouvelles générations, nouveaux regards*. Sous la direction d'Aïssa Kadri, Moula Bouaziz et Tramor Quemeneur, aux éditions Karthala, Février 2015, *Gaz naturel, la nouvelle donne,* Frédéric Encel (dir.), Paris, PUF, Février 2016, *Grands reporters, au cœur des conflits*, avec Emmanuel Razavi, Bold, 2021 et *La géopolitique au défi de l'islamisme*, Éric Denécé et Alexandre Del Valle (dir.), Ellipses, Février 2022. Il a dirigé, pour la revue Orients Stratégiques, l'ouvrage collectif : *Le Golfe persique, Nœud gordien d'une zone en conflictualité permanente*, aux éditions L'Harmattan, janvier 2020.

Ses derniers ouvrages : *Les Trente Honteuses, la fin de l'influence française dans le monde arabo-musulman* (VA Éditions, Janvier 2020) – Préface d'Alain Chouet, ancien chef du service de renseignement et de sécurité de la DGSE, *Poutine d'Arabie* (VA Éditions, 2020), *Sommes-nous arrivés à la fin de l'histoire ?* (VA Éditions, 2021), *Abdel Fattah al-Sissi, le Bonaparte égyptien ?* (VA Éditions, 2023).

Vous pouvez suivre Roland Lombardi sur les réseaux sociaux : Facebook, Twitter et LinkedIn

▼ Lire la biographie complète
Voir tous les articles de cet auteur →